

Claude Gauvard (dir.)

Appartenances et pratiques des réseaux

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Les signes d'appartenance religieuse : le cas des kuru (‘croix chrétiennes’)-mon en héraldique japonaise 1549-1639

Michel A. Rateau et Eiko Rateau-Takagi

DOI : 10.4000/books.cths.2445

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508730



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

RATEAU, Michel A. ; RATEAU-TAKAGI, Eiko. *Les signes d'appartenance religieuse : le cas des kuru (‘croix chrétiennes’)-mon en héraldique japonaise 1549-1639* In : *Appartenances et pratiques des réseaux* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/2445>>. ISBN : 9782735508730. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.2445>.

Les signes d'appartenance religieuse : le cas des kurusu ('croix chrétiennes')-mon en héraldique japonaise 1549-1639

Michel A. RATEAU
Eiko RATEAU-TAKAGI

Université du Temps Libre (UTL), Onomastique, Bergerac ; Name Society of Southern Africa (NSA), Pietermaritzburg, Afrique du Sud ; Société Française d'Onomastique (SFO), Paris

Extrait de : Claude GAUVARD (dir.), *Appartenances et pratiques des réseaux*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2017.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication des actes du 140^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

L'objet de cet article n'est pas d'affirmer une théorie, mais plutôt de montrer, s'il fallait encore le faire, combien « tout » peut être ou peut devenir un « signe d'appartenance ». Parfois rare, fragile, voire secret, et dans le cas de cette étude, un signe d'appartenance volontaire, familiale ou clanique, parfois individuelle, correspond à la religion chrétienne au Japon des XVI^e et XVII^e siècles.

Pour ce faire, quelques données historiques et héraldiques seront rappelées afin de mieux expliciter les cas de figure ici produits.

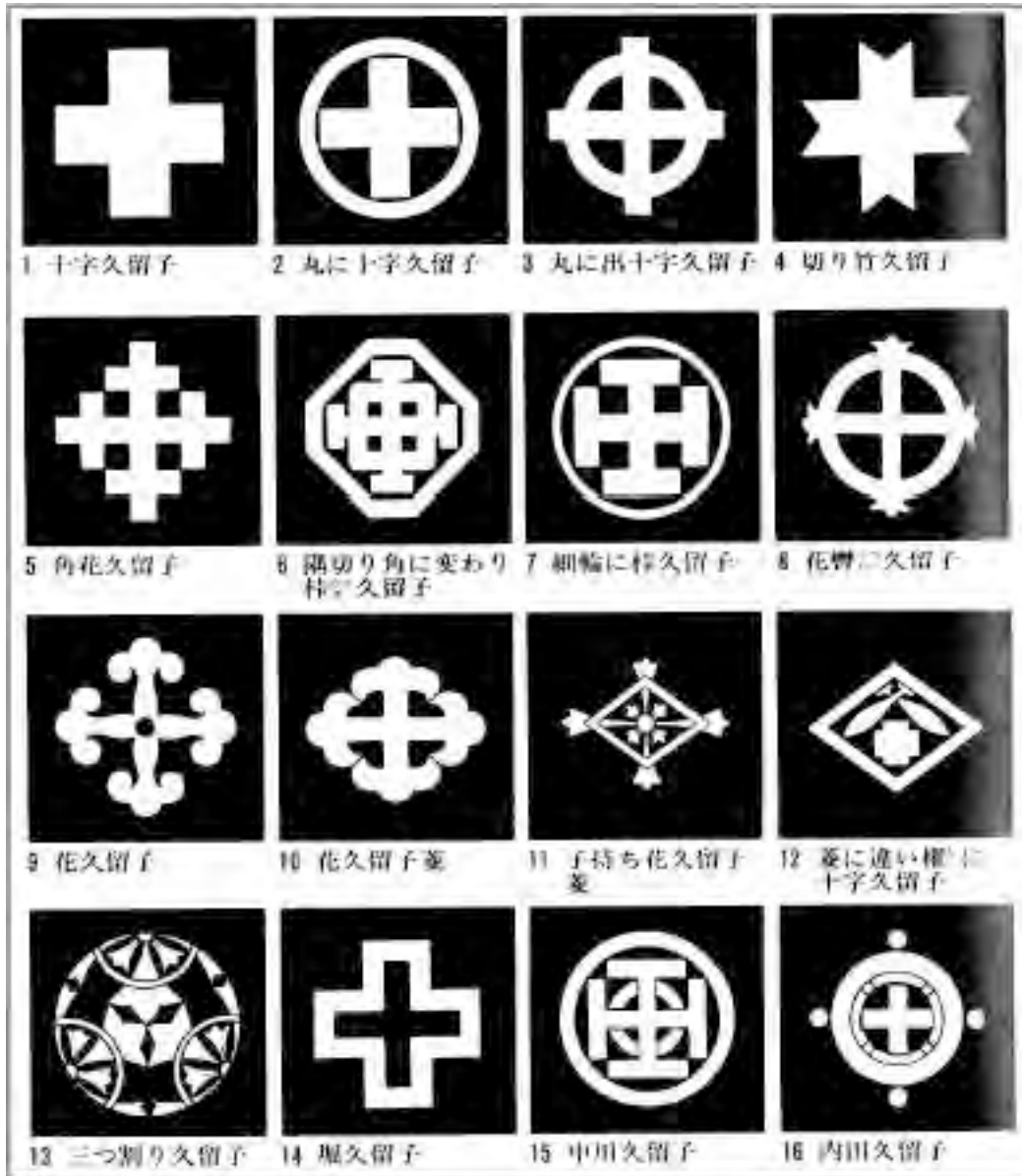
Données introductives

L'héraldique japonaise

En héraldique japonaise, le « blason familial » ou clanique, voire personnel, c'est-à-dire le « signe d'appartenance à une famille ou à une maison donnée », se dit *kamon* (家紋). Le terme se décompose en *ka* (家, maison ou famille, comme en français) et *mon* (紋, armoiries, meuble(s) héraldique(s), d'où signe(s)). Graphiquement, ce terme se transcrit en *kamon* à l'aide de caractères syllabaires romanisés (ou *rōmaji*), un alphabet créé en 1867, par James Curtis Hepburn (1815-1911), un missionnaire américain, chrétien, médecin, japonologue et lexicographe. Les *kamon* ne sont pas circonscrits comme le sont les armoiries ou blasons français dans les limites du champ de l'écu, matérialisés par un trait. Au Japon, ils sont aujourd'hui thématiquement classés selon les meubles héraldiques ou figures symbolisées. Dès les temps les plus anciens, leurs représentations ont été très finement exécutées, peintes de façon réaliste.

Les *kurusu-mon* (久留子紋) sont des *kamon* qui incluent des signes d'appartenance à la religion chrétienne représentant la croix chrétienne ou christique.

Figure 1 : Exemples de *kurusu-mon* incluant des meubles héraldiques appelés *kurusu* (=croix chrétiennes).



Du point de vue linguistique, ce sont des formes graphiques (le signifiant) et des contenus conceptuels (le signifié).

Rappel historique succinct

À l'époque moderne, en Europe occidentale, deux raisons principales incitent certains pouvoirs religieux à se rendre en Extrême-Orient : d'une part, la volonté d'accroître leur richesse par diverses activités commerciales internationales (épices, soie,...), d'autre part les coûteux conflits opposant catholiques et protestants dès la première partie du XVI^e siècle. Pour les ordres dits religieux catholiques européens se révèle alors la nécessité d'augmenter leurs finances : pour ce faire, parmi d'autres actions, sont employées les œuvres missionnaires jésuites.

Au Japon, du milieu du xv^e à la fin du xvi^e siècle, l'*époque Sengoku* ou « Époque des provinces en guerre », bat son plein. L'Espagnol Francisco de Jasso y Azpilicueta, alias François-Xavier (1506-1552), cofondateur de la Compagnie de Jésus, arrive au Japon, à Kagoshima, sur l'île de Kyushu, en 1549. Il est accompagné d'un interprète japonais, Anjiro (*Yagiro*, au Japon) et des membres de la première mission catholique : deux jésuites, deux Japonais et un Chinois, tous déjà baptisés (Cabezas, 1995).

La stratégie première consiste dans la conversion de l'élite financière et puissante, riche et cultivée de préférence, tel que le *Daimyo* (titre seigneurial) Ōtomo Sōrin (1530-1587), lequel porte un *kamon* sans signe spécifique d'appartenance à la chrétienté. Il est cependant l'un de ceux qui permettent, voire favorisent les premières démarches missionnaires propagatrices de la nouvelle foi.

Dans les premiers temps, ne rencontrant pas d'opposition, les nombreux convertis (quelque 150 000 en 1582) ainsi acceptés par leurs concitoyens ou intégrés au sein de la société nipponne, purent faire construire leurs *nanbanji* (南蛮寺, un terme ici interprété par « temple de la religion chrétienne », dès 1551, à Yamaguchi), plus tard suivis par les *deusu* (デウス) *dô* (堂 ; *deusu* > latin *deus*, nom donné au « lieu de culte chrétien ») et des écoles religieuses. S'ils le souhaitaient, ils pouvaient faire reproduire un signe d'appartenance religieuse sur leur *kamon* lorsqu'ils étaient en droit d'en porter un. Cette liberté se traduisait de diverses façons, telle que celle de faire orner les tuiles des toits de leurs maisons ou bien de faire décorer des stèles de cimetière.

Figure 2 : Tuiles faïtières japonaises, en bouts de rangées.



À la guerre, quelques-uns parmi les milliers de seigneurs japonais convertis au christianisme incluent une croix christique dans leurs armoiries déjà existantes. Ainsi, ils pouvaient éventuellement faire apposer leurs armes sur les *nobori* (bannières-dossards de bataille d'identification ou d'appartenance seigneuriale, portées attachées sur le dos des combattants) (Niwa, 270).

D'autres créèrent de nouveaux *kamon* en y incorporant ostensiblement une croix chrétienne, dessinée ou stylisée. Rappelons ici que dans le Japon féodal d'alors, peu de convertis se trouvaient en situation autorisée de porter des armoiries.

Les ardeurs religieuses des uns contrecarrant les intérêts politiques des autres, les nouveaux chrétiens commencèrent à rencontrer hostilités et rejets de la part des autorités shogunales : des interdictions du christianisme, des persécutions, des tortures par pendaison inversée (*tsurushi*), l'expulsion de cadres religieux et d'Occidentaux (1587), des interdictions aux seigneurs Japonais convertis (d'abord locales, puis régionales (1612), puis généralisées (1613)), des restrictions d'entrées portuaires à Nagasaki et Hirado, envers tous les étrangers (1616), et puis des persécutions de plus grande envergure, des ruptures des échanges commerciaux avec l'Espagne et les jésuites (1624), le regroupement de tous les Portugais sur île de Dejima (à Nagasaki, province de Kyushu), des émeutes armées telles qu'à Shimabara (1637), diverses révoltes,

l'interdiction totale d'entrée au Japon aux Portugais (1639). Enfin, en 1641, le bannissement (Kasahara, 49-55), jusqu'à l'ouverture définitive du Japon (1853). La réadmission du christianisme ne se fit qu'en 1873, sous l'empereur Meiji (1852-1912). (Niwa, 1997).

Le kurusu-mon, un kamon d'appartenance à la religion chrétienne

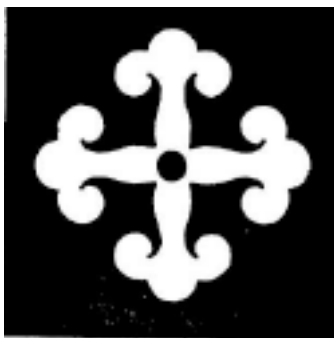
Qu'est-ce que le *kurusu-mon* ?

Il s'agit d'un "*kamon*, intégrant, de façon plus ou moins lisible, un meuble ou signe héraldique japonais appelé *kurusu*, lui-même rappelant ou pouvant rappeler aux initiés, la notion d'appartenance religieuse à la religion chrétienne".

Qu'est-ce que le meuble ou signe *kurusu* ?

Dans le sujet ici étudié, linguistiquement, le « signe » héraldique japonais, *kurusu*, est un dessin (signifiant 'apparent'), une représentation matérielle, une figure ou pièce d'armoiries, un « meuble » (héraldique, donc !). En langue japonaise, il ne se spécialise qu'en héraldique et il ne peut véhiculer aucun autre sens que celui de « signe d'appartenance à la religion chrétienne » (signifié).

Figure 3 : Exemple de *kurusu-mon* de style floral (*hana* 花).



花久留子

Quelle origine ?

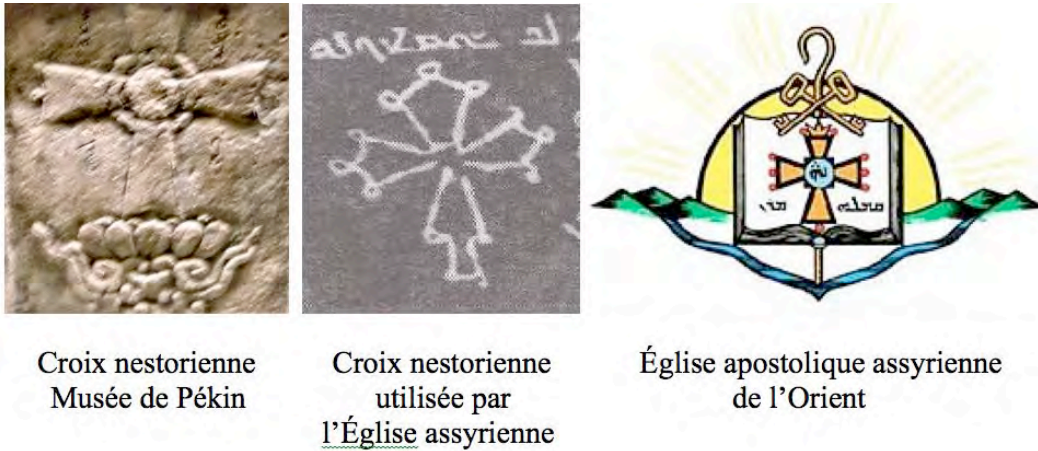
Par emprunt direct, *kurusu* dérive phonétiquement des mots espagnols et portugais *cruz* (> [c = ku - ru - z = su]), langues des premiers missionnaires catholiques, signifiant, pour les Japonais de l'époque, « croix chrétienne », issu du latin *crux*, *crucis*.

Le terme japonais *kirishitan* (吉利支丹 [kanji, style phonétique *ateji*] ou 切支丹 [*idem*] ou キリシタン [katakana]) dérive du portugais *cristão* et désigne les « chrétiens catholiques », du latin *christianu-*, provenu du grec *christianós* (Niwa, 1997).

Une hypothétique pratique héraldique déjà connue ?

On sait que la doctrine « christianique » connue sous le nom de nestorianisme a été défendue par le prêtre d'origine (présumée) perse Nestorius (vers 381-451), patriarche de Constantinople (428-431). En compétition avec la conquête islamique, cette confession compense un certain manque d'influence au Moyen-Orient et au-delà, par un extraordinaire élan missionnaire porté vers la Chine où elle s'introduit en 635. Sous l'Empire mongol, au XIII^e siècle, lors de son apogée, cette religion est pratiquée par plusieurs princesses de la famille de Gengis Khan (1155/1162-1227), telle la princesse Sorgaqtani (1198-1252), de la tribu des Kéraïtes. À l'époque, son père arborait une croix nestorienne sur son étendard.

Figure 4 : Croix nestoriennes.



Bien qu'indiscutablement très anciennes, deux premières croix ici reproduites ne sont pas datées avec toute certitude.

À la suite de l'interdiction et de la fin de l'Ordre du Temple (dissous en 1312), l'ordre du Christ portugais (Real Orden dos Cavaleiros de Nosso Senhor Jesus Christo), fondé en 1318, reçut une partie de son héritage et de ses chevaliers, à la Commanderie de Tomar. L'emblème de cet ordre semble s'être inspiré de celui du Temple. C'est également cette croix qui orna les grand-voiles des navires de Vasco de Gama (ca 1460-1469 – 1524) (Honda, 1992).

Figure 5 : Croix chrétiennes.



D'autre part, on sait que l'héraldique japonaise est déjà attestée pendant l'Époque de Heian (794-1185) (Niwa, 14-17).

Le *kurusu-mon*, une pratique conventionnelle ou non conventionnelle ?

L'emploi du signe d'appartenance *kurusu* est à caractère non conventionnel : aucune loi écrite ni aucune instruction orale n'a jamais ordonné une telle pratique. Cette dernière a certainement été spontanée et individuelle. Ceci ne signifie pas qu'un ou qu'une convertie n'aura pas influencé un ou une amie (ayant été autorisée à le porter). Cette démonstration à tendance prosélyte n'était pas obligatoirement connue, comprise, identifiée ou identifiable par le plus grand nombre. À l'époque considérée (1549-1639), tous les contemporains des porteurs de ces signes ne se trouvaient pas toujours en capacité de « lire » ou « d'interpréter » ces dessins ou meubles héraldiques religieux.

Des armes parlantes

De façon générale, les armes parlantes comportent des figures qui représentent plus ou moins complètement le nom du possesseur desdites armes. Dans ce cas de figure des *kurusu*, les meubles ne « parlent » pas de patronymes (Rateau, 1993). En effet, le lien

sémantique existant entre le nom du seigneur, « de La Tour », et la « tour » représentée sur son écu, en France, se limite à produire une confirmation d'identité patronymique ou seigneuriale (terres féodales).

La présence d'un *kurusu* dans un *kamon* peut générer la lecture suivante : « *kamon* du seigneur Nakagawa le converti » ou encore « *kamon* de Nakagawa le chrétien » (Niwa, 272-273). Il peut s'agir de l'expression d'une joie ou d'une fierté religieuse, d'une revendication prosélyte, voire de celle, plus rarement mais cependant plus politisée, de l'appartenance à cette religion, par opposition aux autres confessions japonaises : bouddhisme, d'origine continentale, importé de Chine et de Corée, ou shintoïsme, d'origine insulaire, ancestrale, impériale (Niwa, 270).

Les faux amis

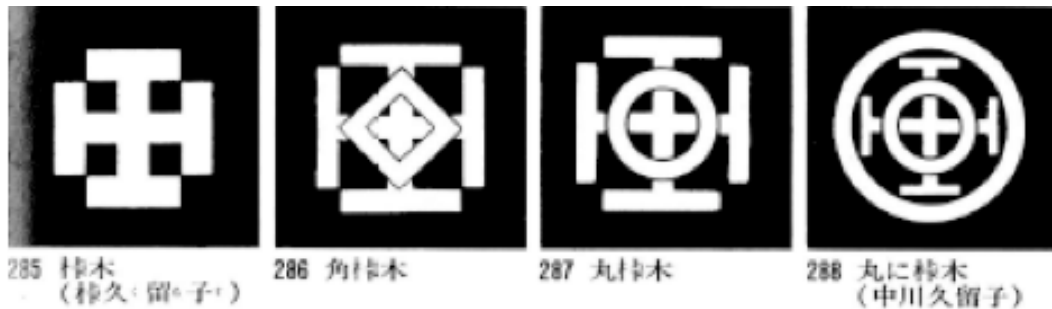
Le signe d'appartenance *kurusu* s'identifie de façon plus ou moins claire ou évidente. Il peut être confondu avec d'autres meubles aux valeurs symboliques distinctes.

De façon différemment « pratique et pragmatique », ce signe est aussi ce qui permet d'envisager, d'imaginer, de supposer, de deviner, de connaître, de reconnaître, d'affirmer, de confirmer, de désigner une partie de l'identité d'un individu, ici, son appartenance à la communauté chrétienne et à ses convictions religieuses. Ce signe permet également de repérer, de suspecter, de discriminer, d'arrêter, d'emprisonner, de persécuter, d'exécuter, d'éradiquer... celles et ceux qui pratiqueraient cette nouvelle religion, d'origine étrangère au Japon.

Exemples de « faux amis » créateurs de confusions éventuelles

Si les héraldistes (collègues, auteurs) japonais n'emploient pas l'expression « faux amis » (ce qui est confirmé par divers échanges : courriels, conversations téléphoniques, entretiens, 1997), ils soulignent cependant et tout particulièrement : Les *kasegi-mon* (杵木紋), qui incluent le dessin d'un dévidoir (à laine).

Figure 6 : Exemples de *kasegi-mon* (Honda, 225).



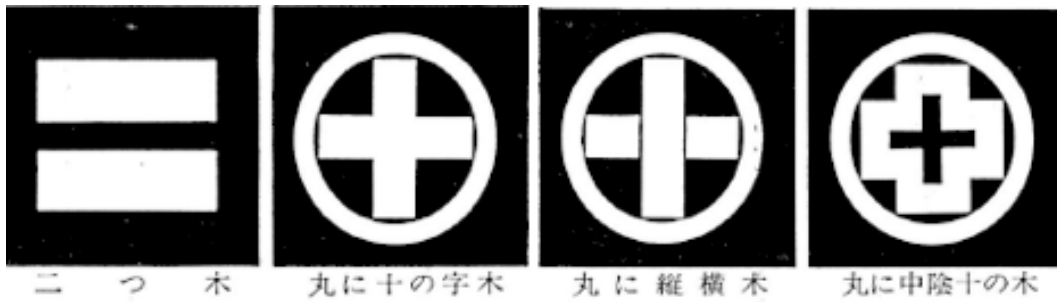
Les *jumonji-mon* (文字紋), qui incluent l'idéogramme dix (+), qui, dans ce cas, est un signe porte-bonheur.

Figure 7 : Exemples de *jumonji-mon* (Niwa, 317 et Honda, 312).



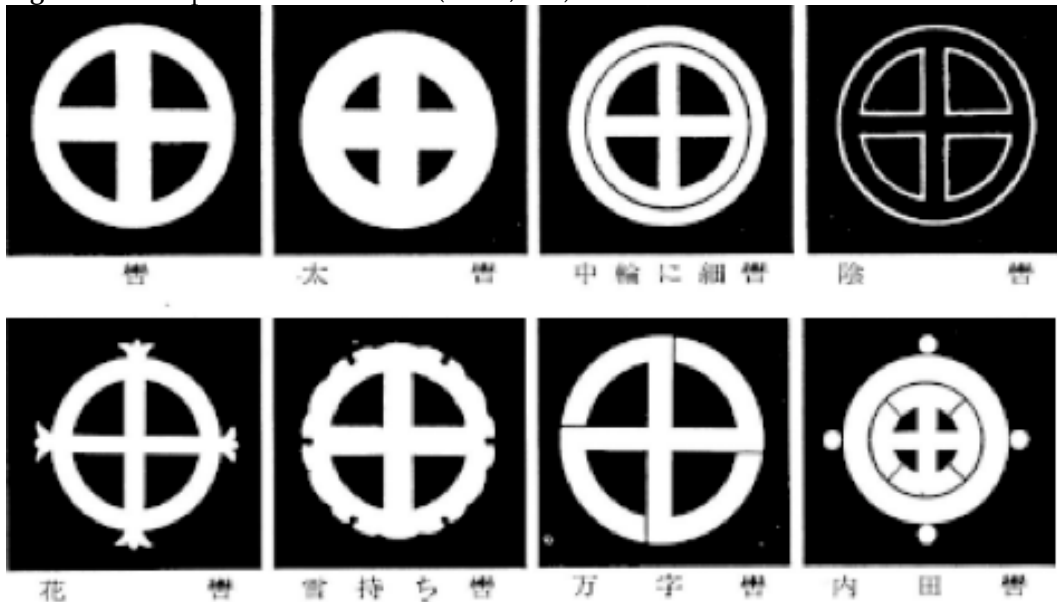
Les *sangi-mon* (算木紋), qui incluent la représentation de bâtonnets de calcul (cas de choix spécifique non expliqué) ou de divination (notion de sacré).

Figure 8 : Exemples de *sangi-mon* (Niwa, 311).



Les *kutsuwa-mon* (轡紋), qui comprennent un ou plusieurs mors de cheval (de cavalier), symbole de l'esprit du *bushi*, le guerrier nippon.

Figure 9 : Exemples de *kutsuwa-mon* (Niwa, 267).



Des « doublets héraldiques »

L'exemple d'un *kamon* ayant appartenu à la maison ou clan Nakagawa suffira à démontrer l'ambiguïté existante dans le travail d'identification. Nous prenons cet exemple parce que les données ont pu être attestées et confirmées par des descendants. Les *kuruma-mon* (車紋) incluent une ou plusieurs roues, symboles de puissance seigneuriale, voire impériale.

Figure 10 : Exemples de *kuruma-mon* et *kurusu-mon*.

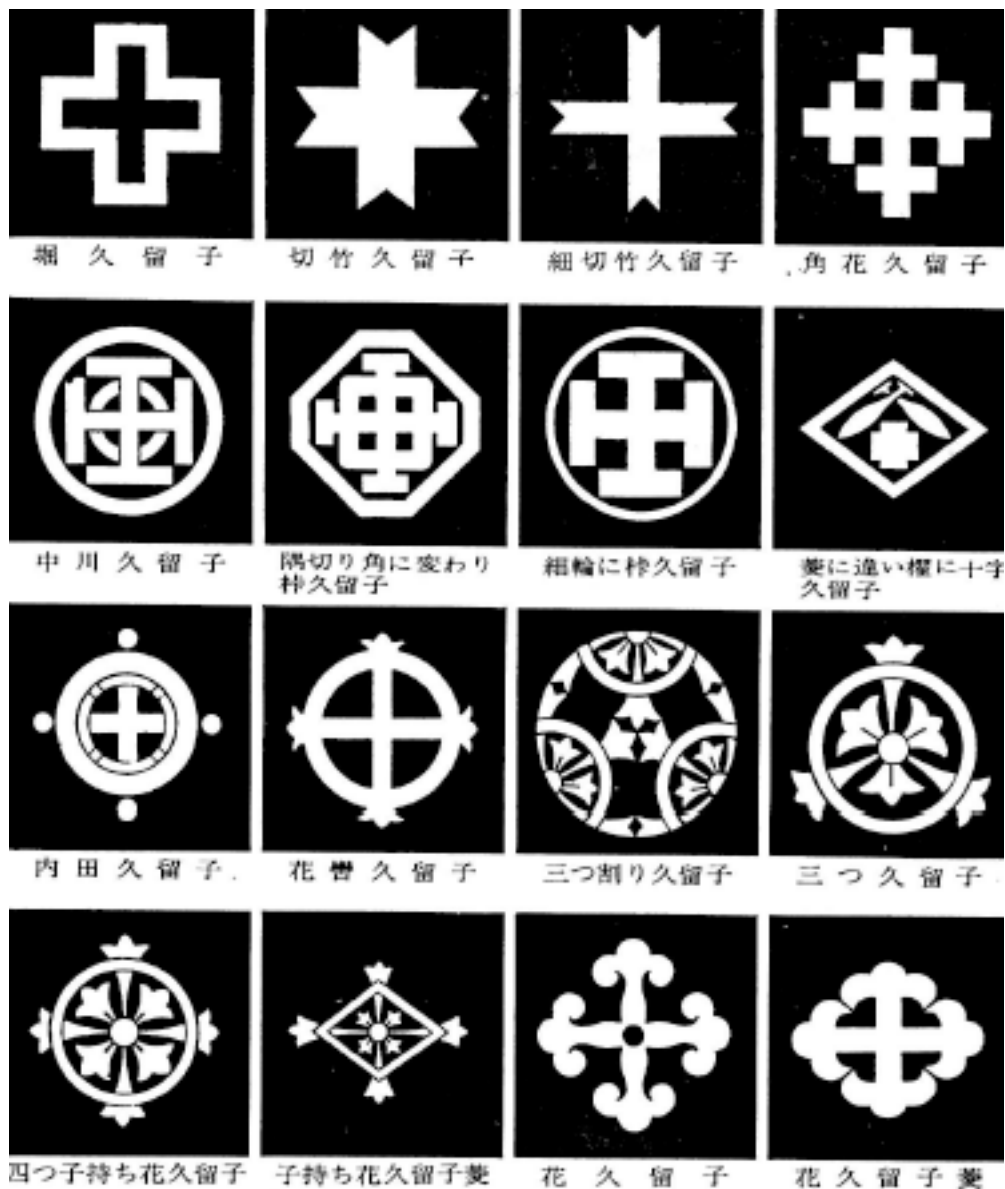


À gauche se trouve un *kuruma-mon* (la roue), ainsi classé par les descendants et par les héraldistes Niwa (277) et Honda (235). À droite, est représenté un *kurusu-mon* (le signe d'appartenance à la religion chrétienne), également ainsi catégorisé comme *kurusu-mon*, par les descendants concernés et par les mêmes auteurs, Niwa (273) et Honda (308). Les autres auteurs héraldistes ne se sont pas aventurés sur ce chemin quelque peu tortueux. En fait, on doit garder en mémoire que si certaines branches familiales, voire, plus modestement, quelques individus d'une famille se convertissaient, d'autres ne s'intéressèrent pas du tout à cette nouvelle croyance. Notons ici que ce cas de doublets est plutôt rare.

Les kurusu-mon (久留子紋)

Ils contiennent une ou plusieurs croix christiques, signes d'appartenance ou d'adhésion à la chrétienté.

Figure 11 : 16 des 20 *kurusu-mon* répertoriés par les chercheurs.



Du point de vue socio-héraldique, les motivations du choix de ce signe traduisant une appartenance à la religion chrétienne furent diverses et souvent mêlées. Les uns manifestaient leur joie, toute légitime et dénuée d'arrière-pensées, ou encore leur fierté, quelquefois excessive, de nouveaux convertis pour cette nouvelle croyance. D'autres y voyaient un moyen d'identification et de reconnaissance tant pour soi-même, certes, mais aussi pour les autres : ils entraient dans une sorte de prosélytisme.

Lorsque les rejets de la part des autorités, comme des membres des autres religions, commencèrent à fuser de toutes parts, ce sentiment d'appartenance, pour les convertis, devint une sorte de provocation prosélyte pour les opposants.

Cette dernière phrase montre également un glissement vers une politisation de l'acte, dépassant la sphère purement religieuse ou spirituelle. En effet, pour le monde nippon d'alors, ces convertis étaient devenus ou devenaient les alliés de certains clans, de certains pouvoirs et tous les complots locaux, régionaux, provinciaux, voire nationaux, furent instigués par les plus opportunistes et exécutés par les plus violents des non-convertis. Les jeux d'intérêts battaient leur plein.

Le ou les pouvoirs seigneuriaux ou impériaux ordonnèrent les poursuites, les arrestations, les emprisonnements, les tortures de toutes sortes, les exactions les plus horribles, les condamnations au bûcher, les supplices religieux (mises en croix, crucifiements)... L'échappatoire la plus honorable fut le passage par le *seppuku* (切腹, littéralement « coupure au ventre ») ou *hara-kiri* / *harakiri* (腹切り) qui est une forme rituelle de suicide masculin par éventration.

Au total, seule une vingtaine de *kurusu-mon* montrant ou cachant un *kurusu* ont été répertoriés par les spécialistes (chercheurs, auteurs, héraldistes, historiens). Une « tradition » ou plutôt, une transmission orale (entre historiens, héraldistes, curieux,...) laisse aujourd'hui entendre qu'alors, les Japonais concernés « cachèrent », « camouflèrent » les dites croix ainsi représentées, ce qui signifie qu'ils les auraient secrètement intégrées parmi les dessins des meubles de leurs *kamon* respectifs. À ce jour, aucune preuve tangible n'a encore été apportée.

Résumé

Cette étude révèle un double point de vue : d'abord, celui du créateur-porteur du *kurusu-mon* (« blason à croix chrétienne »), puis, celui de « l'autre », le non-chrétien, lequel accepte ou rejette et interdit cet acte prosélyte. En héraldique japonaise, *kurusu* représente l'espagnol et / ou le portugais « cruz » et nomme le signe d'appartenance à la foi chrétienne. Il sera ainsi montré comment et jusqu'à quel point les nouveaux convertis bravèrent l'interdit au Japon et durant cette période de l'histoire de ce pays.

Sources et bibliographie

CABEZAS Antonio (1995). *The Iberian century Japan. The Spanish-Portuguese presence in Japan (1543-1643)*. Valladolid : Secretariat Publications, University of Valladolid Christianisme https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le_christianisme_au_japon_des_origines_a_meiji.asp (10 mars 2015).

HONDA Soichiro (本田 総一郎). 1992. *新集家紋大全* (Nouvelle collection complète des *kamon*). Tokyo : 梧桐書院 (Goto Shoin).

GAMA : (http://fr.wikipedia.org/wiki/Vasco_de_Gama (10 mars 2015).

KASAHARA Kazuo (笠原 一男). 1966. *日本史地図帳* (Livret de Géographie et d'Histoire du Japon). Tokyo : Yamakawa Éditions.

NIWA Motoji (丹羽 基二), sous la direction du Prof. Higuchi Kiyoyuki, Univ. de Kokugakuin. 15^e éd., 1988 ; 1^{ère} éd. 1971. *家紋大図鑑* (Grande collection de *kamon*). Tokyo : 秋田書店 (Akita Shoten).

NIWA Motoji (丹羽 基二), sous la direction de. 1997. *日本「家紋由来」総覧* (Japon : Origine des *kamon*, compilation et synthèse). Tokyo : 新人往来社 (Shinjinbutsuôrai-sha). Persécution : http://fr.wikipedia.org/wiki/Persécution_des_chrétiens_au_Japon (3 mars 2015).

RATEAU Michel A. et TAKAGI-RATEAU Eiko. 1993. « L'héraldique nipponne, "kamon" et "blason", étude comparative », in *Actes et Conférences du XII^e Congrès National de Généalogie, Héraldique et Sigillographie*, pp. 97-118. Vichy : Union généalogique Auvergne.